M1 (DIDACTIQUE) Module : Activités pédagogiques

 Cours 05 Chargée de cours+TD : KAÏM Nora

**3-Les consignes de lecture :**

Pour un enseignement-apprentissage explicites, réfléchis et ordonnés, la consigne se présente sous la forme d’une phrase, d’un énoncé ou de ce qu’on appelle avec les nouveaux programme une situation d’intégration. Cette forme de poser la question s’intègre dans la visée d’intégrer l’apprenant dans son apprentissage et de le doter des acquis nécessaires pour une appropriation des mécanismes de la langue dans des productions autonomes et personnels.

Les consignes de lecture s’articulent premièrement autour d’un texte d’appui, les apprenants sont orientés par le biais de ces consignes de lecture à pénétrer le texte et à y relever tous les éléments informatifs demandés, ces activités de va et vient entre consignes de lecture et texte d’appui permet aux apprenants de comprendre le texte tout en le travaillant.

La consigne de lecture doit-être formulée aussi clairement possible de façon à préciser l’acte réel que doit exécuter l’apprenant en pénétrant le texte en lecture. Elle doit guider et orienter le lecteur dans son approche faite au texte.

Pour plus de détails vous pouvez consulter :

* CHISS Jean-Louis. (2012). L’écrit, la lecture et l’écriture : Théories et didactiques. Edition L’Harmattan. Paris, 255 p.

KAÏM Nora. (2018). “Les ateliers d’écriture: le passage de l’écrit collectif à l’écrit individuel”. Thèse de Doctorat. Université de Batna.

* PIOTROWSKI Sebastian. (2010). Les tâches en classe de langue étrangère Synergies Pologne n° 7 - pp. 107-118.